

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE ST-ROCH

1897-98

PROFITS ET PERTES

Dr				Cr
1898	1898		1898	
Mars 17	Mars 17		Mars 17	
	Annonces.....	\$ 1 00	Insignes	1 20
	Bulletin.....	2 41	Livrets	1 70
	Assurance de l'ameublement	4 50	Recettes diverses	13 59
	Luminaire.....	8 64	Certificats de membres	14 58
	Démonstrations, fêtes etc.....	11 50	Installation.....	20 00
	Profits et pertes.....	12 90	Intérêts.....	24 68
	Revisions d'examens	14 25	Loyers de l'immeuble.....	279 48
	Marchandises.....	16 50	Allocations aux héritiers.....	1,174 75
	Primo de garantie.....	20 00	Contributions mensuelles.....	1,600 30
	Proposition de membres.....	20 50	Allocations aux malades.....	4,129 87
	Combustible.....	30 20		
	Papeterie.....	30 73		
	Téléphone	36 25		
	Convention.....	39 75		
	Remboursements de contributions	42 37		
	Auditeurs.....	44 00		
	Frais de quittances d'enquêtes etc	49 92		
	Entretien des bureaux.....	64 75		
	Impressions, reliures etc.....	70 40		
	Distribution d'avis.....	76 57		
	Taxes sur l'immeuble.....	82 08		
	Escomptes, mandats-poste etc.....	93 91		
	Déboursés divers.....	124 77		
	Indemnité aux officiers du B. P.....	125 00		
	Allocations aux veufs	129 43		
	Règlements.....	131 45		
	Frais de déplacement	170 36		
	Frais de port.....	234 82		
	Loyers du B. P. et des Succursales	249 55		
	Indemnité aux officiers des Succursales.....	392 23		
	Médecins visiteurs	432 56		
	Dépenses légales.....	500 63		
	Commissions aux percepteurs.....	1,061 35		
	Salaires des employés.....	1,790 00		
	Porter à Capital (profit).....	1,147 56		
		\$ 7,263 15		\$ 7,263 15

K. & O. E.

EDMOND CORRIVEAU,
Comptable.D. O. GOULET,
Trésorier-Général.

Examiné et trouvé correct.

Québec, 15 avril 1898.

J. ED. PHILIBERT }
GEO. VÉZINA } AuditeursCONTRIBUTIONS AUX DÉCÈS DE SOCIÉTAIRES
APPEL No 62

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er juin 1898.

Le rapport suivant donne le nombre de décès depuis le dernier appel et le montant dû par les sociétaires pour chaque décès cette contribution est payable, au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Par ordre du Bureau de Direction.

Applicable à un autre décès.....—\$0 40

Pour le décès No. 69.....— 1 00

Total.....\$1.40

D. O. GOULET, Trésorier du B. P.

No du décès	NOM ET PRÉNOM	Profession	Age	Résidence	Date de l'admission	Où enregistré	Date du décès	Cause du décès
69	Gaumond, Théophile	Menuisier	48½	Québec	Septembre 1894	B. P.	30 mai 1897	Abcès du poulmon